

Institut Arabe des Droits de l'Homme
Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019

Tunis, le 26 février 2020

Monsieur Abdelbasset Ben Hassen
Président du Conseil d'Administration de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme,
N°2, Avenue 9 Avril (via rue du Sahel) CP 1089.

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport d'audit relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme « IADH », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus s'élevant à 3 710 888 dinars et un total des actifs net de 2 054 023 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'IADH au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Les états financiers de l'Organisation relatif à l'exercice 2018 ont été audités et certifiés sans réserve par notre confrère et prédécesseur commissaire aux comptes. Ainsi, nous nous sommes basés sur ses travaux pour l'audit des soldes d'ouverture de l'exercice 2019.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'IADH conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l’Institut est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de l’IADH à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de cesser l’activité de l’organisation ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de l’organisation.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Le commissaire aux comptes

El Bahi Sofienne

Membre de l’Ordre des Experts Comptable de Tunisie

EL BAHI SOFIENE
Expert Comptable
Membre de l’Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Matricule: 1/00777



Etats Financiers

Etat de la Situation Financière
Exercice clos 31 décembre 2019
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	2019	2018
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	215 605	1 292 593
AC 2 - Placements et autres actifs financiers	-	-
AC 3 - Autres actifs courants	823 062	173 687
AC 4 - Créances et comptes rattachés	-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements	-	-
AC 6 - Autres actifs non courants	-	-
AC 7 - Immobilisations financières	-	-
AC 8 - Immobilisations corporelles	1 006 903	941 236
AC 9- Immobilisations incorporelles	8 453	6 029
Total des actifs	2 054 023	2 413 545
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers	-	225
PA 2 - Autres passifs courants	443 874	293 310
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	172 060	370 130
PA 4 - Provisions	125 929	225 929
PA 5 - Apports reportés	517 310	804 464
PA 6 - Autres passifs non courants	-	-
PA 7 - Emprunts	-	-
Total des passifs	1 259 174	1 694 058
AN 1 - Dotations	-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations	-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	1 015 356	942 201
AN 4 - Autres actifs nets	-	-
AN 5 - Réserve	-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés	- 222 714	- 221 778
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	2 207	- 936
Total des Actifs Nets	794 849	719 487
Total des Passifs et Actifs Nets	2 054 023	2 413 545

Etat des Produits et des Charges
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	2019	2018
Produits		
PR 1- Cotisation des adhérents	-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations	120 742	58 077
PR 3- Subventions de fonctionnement	3 480 509	2 452 879
PR 4- Apports non monétaires	-	-
PR 5- Autres Apports	-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	109 636	34 983
PR 8- Autres gains	-	15 752
Total des produits	3 710 888	2 561 691
Charges		
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	88 202	31 802
CH 2- Charges de personnel	774 193	511 791
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	9 636	136 559
CH 4- Autres charges courantes	2 651 808	2 006 064
CH 5- Charges financières nettes	184 842	- 124 909
CH 6- Autres pertes	-	1 320
Total des charges	3 708 681	2 562 627
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice	2 207	- 936

Etat des Flux de Trésorerie
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	120 742	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	2 526 107	2 716 352
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	10 728	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 2 662 619	- 1 516 835
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 759 629	- 315 433
F7- Autres Décaissement des activités courantes	- 354 053	- 108 053
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	- 1 118 723	776 031
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 177 727	- 23 527
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	- 177 727	- 23 527
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	177 727	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	177 727	-
Variation de trésorerie	- 1 118 723	776 031
Trésorerie au début de l'exercice	1 349 511	573 480
Trésorerie à la clôture de l'exercice	230 788	1 349 511

Notes aux Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2019

I. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme est une organisation arabe non-gouvernementale indépendante basée en Tunisie. Elle a été fondée en 1989 à l'initiative de l'Organisation arabe des droits de l'homme, l'Union des avocats arabes, et la Ligue tunisienne des droits de l'homme avec le soutien du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. L'Institut a reçu le Prix international de l'UNESCO pour l'éducation aux droits de l'homme pour l'année 1992.

L'Institut arabe des droits de l'homme vise à promouvoir une culture de droits de l'homme, politiques, économiques, sociaux et culturels civile, tel qu'il est consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales, et de renforcer les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'organisation sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'organisation sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et notamment la NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes à but non lucratif.

II.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'organisation sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;

IADH 2019

- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

II.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

II.2.1 Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique à l'exception des dettes courantes en monnaies étrangères qui sont converties en dinars selon le cours de change à la date de clôture.

II.2.1 Créances et dettes

Elles correspondent aux créances et dettes auprès des bailleurs de fonds, fournisseurs et autres tiers. Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II.2.1 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.2.1 Revenus

Les revenus de l'organisation sont composés principalement des subventions reçues de bailleurs de fonds internationaux pour le financement de projets dans le cadre de son objet social. L'organisation peut avoir des revenus annexes comme la location de la salle de réunion mais cela reste accessoire par rapport aux subventions précitées.

II.2.1 Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont classés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits constatés d'avance).

II.2.1 Régime fiscal

L'IADH bénéficie du statut d'organisation à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

III. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

AC1- Liquidités et équivalents de liquidités :

	31/12/2019		31/12/2018
Avoirs en banques	214 240		1 302 363
Avoir en caisses	16 548		5 413
Provisions pour dépréciations de comptes de trésorerie	-	15 183	-
TOTAL	215 605		1 292 593

AC 3 - Autres actifs courants :

	31/12/2019		31/12/2018
Fournisseurs avances et acomptes	36 270		46 520
Etat et collectivités publiques	1 054		1 550
Débiteurs divers	54 900		51 054
Charges constatées d'avances	5 184		1 401
Produits à recevoir	670 254		2 681
Prêts au personnel	30 970		28 521
Régies	24 430		41 960
TOTAL	823 062		173 687

AC 8 - Immobilisations corporelles

	31/12/2019		31/12/2018
Agencements et aménagements	147 249		86 749
Constructions	1 180 534		1 127 081
Matériel de transport	64 630		64 630
Mobilier de Bureau	163 881		145 121
Téléphone & fax	31 672		30 221
Matériel Informatique	443 283		407 822
Equipements IADH Liban	12 542		12 542
Matériels Divers	3 859		3 859
TOTAL BRUT	2 047 651		1 878 025
Amortissements	-	1 040 747	-
VALEUR COMPTABLE NETTE	1 006 903		941 236

AC 9 - Immobilisations incorporelles

	31/12/2019		31/12/2018
Logiciels	46 708		45 326
Site Web	16 421		9 700
TOTAL BRUT	63 128		55 026
Amortissements	-	54 675	-
VALEUR COMPTABLE NETTE	8 453		6 029

PA 5 - Apports reportés :

Cette rubrique enregistre les excédants de subventions reçues et qui sont affectés pour des dépenses futures dans le cadre de projets signés avec les bailleurs de fonds.

PA 2 - Autres passifs courants

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts et taxes à payer	35 908	19 027
CNSS	40 601	34 191
CNRPS	903	-
Créditeurs divers	195 233	90 038
Provision pour congés payés	81 229	60 054
Provision pour risques et charges	90 000	90 000
TOTAL	443 874	293 310

PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs & comptes rattachés	171 867	369 937
Fournisseurs factures non Parvenues	192	192
TOTAL	172 060	370 130

AN3- Subventions d'investissement :

Cette rubrique enregistre les subventions qui ont servis à financer des immobilisations, diminuées des quêtes parts qui a ont été enregistrées dans les résultats des exercices.

IV. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**PR 2- Revenus des activités et manifestations**

	2019	2018
Location "Salle"	11 982	3 850
Formation	36 921	41 144
Autres revenus	71 840	13 083
TOTAL	120 742	58 077

PR3- Subvention de fonctionnement :

	2019	2018
INLCC	-	4 299
Ministère des Affaires Culturelles	36 147	13 853
CNDH Qatar	173 995	258 230
Cap Events	-	16 253
Hands of Cain	83 728	130 622
Cartooning of Peace	-	4 162
Konrad Abdenawar	9 575	28 150
OSF	434 160	112 461
Oxfam Tunisie	- 17 000	- 25 500
UNFPA Tunis	-	26 564
UNHCR	1 086 452	1 022 794
Sub UNHCR USD	211 439	-
Human Security Collective	-	90 373
AHRF	-	63 064
AUB	-	6 829
The Ford Foundation	-	225 352

UNESCO Tunisie	-	6 414
UNFPA Liban	60 200	65 128
UNESCO Liban	-	62 858
UNICEF Libye	1 348 755	265 708
UNICEF Tunisie	34 764	75 265
Sub UNFPA Régional	114 883	-
Sub UNFPA TUNIS	49 536	-
Iraqi Amal Association	29 220	-
Quôte part des subv finançant des immobilisations	- 182 791	-
ATSR	7 445	-
TOTAL	3 480 509	2 452 879

CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	2019	2018
Achats non stockés de matières et fournitures	88 202	31 802
TOTAL	88 202	31 802

CH 2- Charges de personnel

	2019	2018
Salaires et autres avantages	640 687	440 829
Cotisation sécurité sociale	98 030	68 985
Indemnités de stages	14 300	750
Provision pour congés payés	21 175	1 227
TOTAL	774 193	511 791

CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements

	2019	2018
Immobilisation corporelles	103 958	98 506
Immobilisations incorporelles	5 678	5 112
Reprises sur provisions	- 100 000	32 941
TOTAL	9 636	136 559

CH 4- Autres charges courantes

	2019	2018
Hôtels	983 235	556 927
Evénements, missions et réceptions	478 249	533 880
Entretiens et réparations	20 390	18 741
Honoraires	893 043	511 389
Assurance	2 232	2 719
Eau et électricité	15 968	15 256
Frais de télécommunications	27 451	20 561
Locations	101 321	66 478
Dons accordés	26 709	76 324
Publicités, publications et relations publiques	82 440	156 033
Impôts et taxes	7 408	5 979
Frais bancaires	7 121	12 569
Autres services extérieurs	6 241	29 208
TOTAL	2 651 808	2 006 064